

MIONS ZAC du Centre

Les intervenants

Concédant : Grand Lyon
Aménageur : OPAC DU RHONE
Architectes Conseils : M. Dos Santos – Cabinet NOVAE
AMO HQE : M. Martin – Terre Eco
BET VRD : IOSIS
BET Paysage : Hors Champs

Les dates clés :

- 01/07/2000 : création de la ZAC.
- 13/08/2000 : signature de la CPA.
- 23/12/2004 : cession du premier îlot.
- 2006-2011 : travaux de viabilisation de la ZAC, des espaces publics et commercialisation de l'ensemble des îlots.
- 26/02/2011 : clôture de la ZAC

La ZAC du Centre à MIONS, créée en 2000 est une opération d'aménagement d'environ 12 hectares en cœur de village. Elle est destinée à répondre au développement de l'urbanisation de la commune dans les années 1960-1970 qui a modifié la place et l'échelle de son centre ville.

Avec un positionnement assez confidentiel au milieu des quartiers résidentiels, les objectifs de cette opération sont d'améliorer le fonctionnement du centre-ville (accessibilité, circulation, stationnement...), de participer à la revitalisation du centre village et d'organiser un tissu urbain se rattachant au centre ancien.

La volonté des collectivités locales, Ville de Mions et Communauté Urbaine de Lyon, de répondre à ces objectifs s'est traduite par l'aménagement urbain et un programme d'équipements publics (PEP) comprenant :

- La création d'un réseau de voiries primaires à l'échelle des liaisons nécessaires dans le centre-ville : rues Jules-Ferry, Joanny-Sage, Maréchal Leclerc, avenue Jean-Jaurès et Général de Gaulle.
- la réalisation d'espaces publics de qualité mettant en avant les déplacements mode doux,
- l'aménagement d'un véritable parc public à l'échelle du centre bourg,
- la création d'un parking public pour accueillir les clients des commerces du centre bourg,
- la création d'une aire de jeux importante à destination notamment des jeunes enfants des ménages récemment installés dans la ZAC,
- la requalification de la place de la mairie,
- la réalisation d'un quai de bus en plein centre bourg et en face de la mairie.

Cette volonté s'est également traduite par un programme de constructions de logements mixte en terme de produits (accession libre, accession sociale, locatif social) et résolument environnemental. S'agissant de l'animation commerciale du centre, est prévu la création de locaux d'activités sur les îlots situés dans le centre village.



Siège social : 194, rue Duguesclin - 69433 LYON cedex 03
Tél. : 04 78 95 52 00 - www.opacdurhone.fr

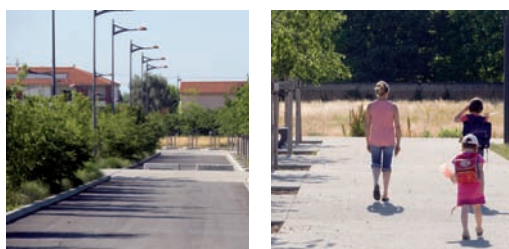


GRAND LYON
communauté urbaine



Fluidité et redynamisation

Amélioration de l'accessibilité du centre village, redynamisation des commerces et confort des usagers/habitants ; tels sont les objectifs urbains prioritaires de la ZAC du Centre.



- Voierie structurante nord/Sud, avenue Jean-Jaurès
- Aménagement d'espaces piétons
- Réalisation d'aires de jeux



- Aménagement modes doux, piste cyclable
- Installation d'espaces de repos

Mixité, environnement et animation

Réalisation d'un habitat mixte environnemental avec un objectif fort de redynamisation et d'animation du centre village.



- Des produits logements mixtes : accession libre, locatif social et accession sociale.
- Création de locaux commerciaux assurant une animation du centre.
- Création de 229 places de stationnements sur la totalité de l'opération.
- Continuité avec le centre ancien par la requalification de la place de la mairie.

Les chiffres clés :

- 52 052m²SHON de logements, représentant environ 570 logements.
- 20 % de logements locatifs sociaux, soit 10 410m² SHON avec 7 079m² sous Maîtrise d'ouvrage OPAC DU RHONE.
- 65% de logements en accession libre, soit 33 833 m² SHON.
- 15% de logements en accession intermédiaire, soit 7 807m² SHON.

Aire de jeux Future Gendarmerie Parc Monod Implantation d'une future surface alimentaire de 3000m² SHON Mairie



Les chiffres clés :

- Création de 5 voiries (environ 1 200ml) greffées aux voies existantes,
- 24 550 m² d'espaces publics
- Création d'une piste cyclable (970ml) nord/sud et est/ouest,
- 229 places de stationnement créées
- Création de cheminements piétons,
- Réalisation d'une aire de jeux,
- CA de l'opération : 16 279K€ HT
- Participation des collectivités : 4 860K€ HT dont 4 298K€ HT du Grand Lyon.